

RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

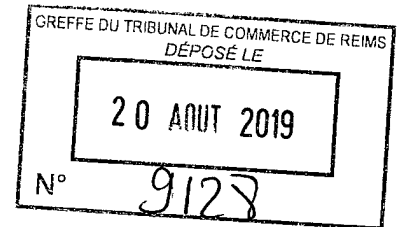
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00458
Numéro SIREN : 829 613 272
Nom ou dénomination : 2M NETTOYAGE

Ce dépôt a été enregistré le 20/08/2019 sous le numéro de dépôt 9128



2M NETTOYAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros

Siège social : 24 Rue du Commandant Arnaud, 51100 REIMS
829 613 272 RCS REIMS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 20 JUILLET 2019

L'an deux mille dix-neuf,

- Le 20 juillet,

- A 9 heures 30,

Monsieur Hamid CHIBANI,
demeurant à Reims (51100) - 24 Rue du Commandant Arnaud,

Associé unique de la société **2M NETTOYAGE**,

Après avoir exposé que :

- par décision en date du 29 juin 2019, il a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et constaté que la perte de l'exercice, d'un montant de - 14 140,48 euros, avait eu pour effet de ramener les capitaux propres à un montant de - 13 140,48 euros, soit moins de la moitié du capital social qui s'élève à 1 000 euros,
- en pareil cas, selon les termes de l'article L. 225-248 du Code de commerce, il convient de décider, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société,
- les capitaux propres devraient être reconstitués dans le délai imparti par la loi,

A pris les décisions suivantes :

- Décision à prendre en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Monsieur Hamid CHIBANI, associé unique, après avoir constaté qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les capitaux propres qui s'élèvent à - 13 140,48 euros pour un capital de 1 000 euros sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

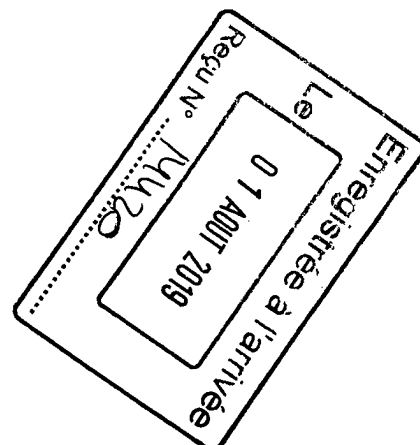
L'associé unique prend acte que sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi et que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, soit de reconstituer les capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Hamid CHIBANI





Champagne Editions

2 rue Léon Patoux - CS 50001 - 51664 REIMS CEDEX
Tél : 03 26 04 74 55
Email : legales@journaldeslegales.com

DEVIS SAS 2M NETTOYAGE

Devis N° : MA103693

Référence client : SAS 2M NETTOYAGE

Suivi par : CABINET CANONNE & NEBOUT SAS - Tél : 03 26 40 57 51

Le délai de bouclage pour cette annonce est le : 16/07/2019 23h55

Insertion	Prix mm/col	Hauteur	Coût
La Marne Agricole (51) Parution du 19/07/2019 Objet : Vie des Entreprises / SAS / SASU / Modifications diverses / Non dissolution	1,82 €	40	72,80 €
Total en € HT			72,80 €

Frais annexes	Prix unit.	Quantité	Coût
Justificatif(s) papier(s)	3,90 €	1	3,90 €
Total en € HT			3,90 €

Total HT	76,70 €
-----------------	----------------

TVA	Base	Montant
TVA (20%)	76,70 €	15,34 €
Total TVA		15,34 €

Total TTC à payer	92,04 €
--------------------------	----------------

Le 12 Juillet 2019

Bon pour accord

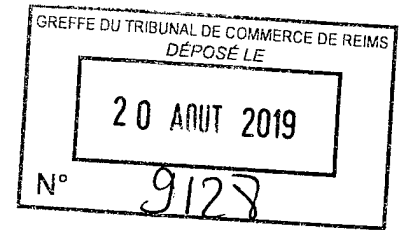
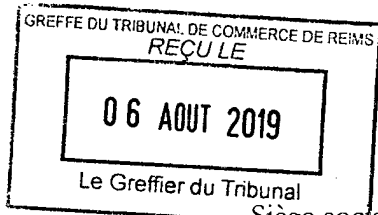
Devis établi sur la base du tarif en vigueur, révisable dès la publication du nouveau tarif ministériel. La date de parution n'est donnée qu'à titre indicatif. Elle devient effective à la date d'acceptation du devis par le client, et dans la mesure où elle peut encore être respectée.

2M NETTOYAGE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 24 Rue du Commandant
Arnaud, 51100 REIMS
829 613 272 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date
du 20 juillet 2019, l'associé unique,
statuant en application de l'article L.
225-248 du Code de commerce, a dé-
cidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution
de la Société.

POUR AVIS
Le Président



2M NETTOYAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros

Siège social : 24 Rue du Commandant Arnaud, 51100 REIMS
829 613 272 RCS REIMS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 20 JUILLET 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le 20 juillet,

A 9 heures 30,

Monsieur Hamid CHIBANI,
demeurant à Reims (51100) - 24 Rue du Commandant Arnaud,

Associé unique de la société **2M NETTOYAGE**,

Après avoir exposé que :

- par décision en date du 29 juin 2019, il a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et constaté que la perte de l'exercice, d'un montant de - 14 140,48 euros, avait eu pour effet de ramener les capitaux propres à un montant de - 13 140,48 euros, soit moins de la moitié du capital social qui s'élève à 1 000 euros,
- en pareil cas, selon les termes de l'article L. 225-248 du Code de commerce, il convient de décider, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société,
- les capitaux propres devraient être reconstitués dans le délai imparti par la loi,

A pris les décisions suivantes :

- Décision à prendre en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Monsieur Hamid CHIBANI, associé unique, après avoir constaté qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les capitaux propres qui s'élèvent à - 13 140,48 euros pour un capital de 1 000 euros sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

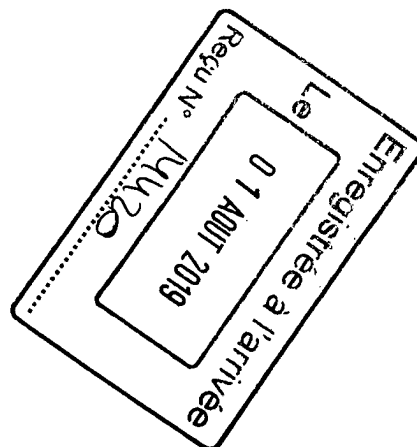
L'associé unique prend acte que sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi et que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, soit de reconstituer les capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Hamid CHIBANI





Champagne Editions

Changement de régime matrimonial - Convocation assemblée générale - Dissolution - Avis de transformation - Location gérance - Changement de dénomination - constitution - Modification d'articles - Changement de régime matrimonial
2 rue Léon Patoux - CS 50001 - 51664 REIMS CEDEX
Tel : 03 26 04 74 55
Email : legales@journaldeslegales.com

DEVIS SAS 2M NETTOYAGE

Devis N° : MA103693

Référence client : SAS 2M NETTOYAGE

Suivi par : CABINET CANONNE & NEBOUT SAS - Tél : 03 26 40 57 51

Le délai de bouclage pour cette annonce est le : 16/07/2019 23h55

Insertion	Prix mm/col	Hauteur	Coût
La Marne Agricole (51) Parution du 19/07/2019 Objet : Vie des Entreprises / SAS / SASU / Modifications diverses / Non dissolution	1,82 €	40	72,80 €
Total en € HT			72,80 €

Frais annexes	Prix unit.	Quantité	Coût
Justificatif(s) papier(s)	3,90 €	1	3,90 €
Total en € HT			3,90 €

Total HT	76,70 €
-----------------	----------------

TVA	Base	Montant
TVA (20%)	76,70 €	15,34 €
Total TVA		15,34 €

Total TTC à payer	92,04 €
--------------------------	----------------

Le 12 Juillet 2019

Bon pour accord

Devis établi sur la base du tarif en vigueur, révisable dès la publication du nouveau tarif ministériel. La date de parution n'est donnée qu'à titre indicatif. Elle devient effective à la date d'acceptation du devis par le client, et dans la mesure où elle peut encore être respectée.

2M NETTOYAGE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 24 Rue du Commandant
Arnaud, 51100 REIMS
829 613 272 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date
du 20 juillet 2019, l'associé unique,
statuant en application de l'article L.
225-248 du Code de commerce, a dé-
cidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution
de la Société.

POUR AVIS
Le Président